



Centre régional des Conventions de Bâle et de Stockholm pour les pays d'Afrique francophone (CRCBS-AF)

20 mai 2021

Célébration du 20^{ème} anniversaire de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques persistants

COMMUNIQUE DE PRESSE

- 1- **Dakar le 19 mai 2021** - La Convention de Stockholm, signée le 20 mai 2001, a pour but d'éliminer ou de réduire la production et l'utilisation des polluants organiques persistants (POP). Elle est ratifiée par 175 pays et l'Union européenne.
- 2- Tous les pays signataires ayant ratifiés ladite convention doivent travailler en équipe afin de débarrasser le monde des POP et protéger la santé humaine et l'environnement. Face aux obligations de la Convention, les pays Parties doivent mettre en place plusieurs actions telles que :
 - ❖ Interdire la production et l'utilisation des POP ;
 - ❖ Recourir aux produits de remplacement plus respectueux de l'environnement et de la santé humaine ;
 - ❖ Eliminer leurs stocks de POP et nettoyer les sites contaminés.
- 3- A l'heure de la célébration, en ce 20 mai 2021, du vingtième anniversaire de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ou POP, il est important de rappeler pourquoi cette convention est devenue un symbole de succès en matière de coopération internationale.
- 4- Bien que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement soit à l'origine de cette convention, elle est le fruit d'une véritable collaboration à l'échelle planétaire.
- 5- La mise en œuvre de cette convention a permis d'obtenir des résultats considérables dans la lutte contre les Polluants Organiques Persistants telle que :
 - ❖ la surveillance de ces substances dangereuses au niveau local, national et mondial dans les différentes matrices environnementales (air, eau, sol....etc.) ;
 - ❖ la surveillance biologique ;
 - ❖ la promotion de guides de gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux ;
 - ❖ la promotion de technologies propres avec l'approche Meilleures Techniques Disponibles (MTD) et Meilleures Pratiques Environnementales (MPE)

- 6- A l'aune des succès et au gré des défis à relever, nous ne devons pas relâcher nos efforts, car nous sommes aujourd'hui confrontés, en Afrique, à des problèmes récurrents tels que :
- ❖ Le manque d'encadrement du secteur informel ;
 - ❖ L'intoxication chronique liée au POP ;
 - ❖ Le brûlage à l'air libre de câble et des pneus, des déchets plastiques;
 - ❖ La problématique des PolyChloroBiphényle (PCB) que l'on retrouve dans les turbines, pompe et dans la fabrication de transformateurs électriques et de condensateurs.
 - ❖ Etc....
- 7- Nous devons toujours rester vigilants et conjuguer nos efforts pour une Gestion écologiquement rationnelle des Polluants Organiques Persistants.

Rokhaya Ndiaye DIOP

**CENTRE REGIONAL DES CONVENTIONS
DE BALE ET STOCKHOLM POUR LES
PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE
CRCBS - Afrique Francophone
Le Directeur**